



Le Conseil Informe...

SÉANCE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ MAI 2016

FINANCES

DÉPENSES ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois d'avril 2016 pour un montant de 206 290.03\$ incluant les taxes et les dépenses du Centre des Loisirs, de la Bibliothèque Gilbert-Langevin et du Complexe sportif. Les paiements des dépenses ont été autorisés.

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES ☞ La directrice générale a présenté un état des revenus et des dépenses ainsi qu'un comparatif 2015-2016 pour les budgets en date du 30 avril 2016 démontrant que les activités financières se déroulent comme prévues.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Office municipal d'habitation de La Doré : Portion municipale de 10% pour 2016 (12 292\$);
- Renouvellement de l'adhésion pour Les Fleurons du Québec de 1 132\$, plus les taxes applicables. Cette dernière est valable pour les trois prochaines années.
- Projet de nouveau parc de planche à roulettes (25 000\$). Une demande au Fonds de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy de 25 000\$ fait également partie du projet ainsi qu'une participation financière de 5 000\$ du comité de santé et de sécurité au travail du complexe de La Doré de Produits Forestiers Résolu;
- Association des résidents du Lac Ouitouche : Aide financière de 2 000\$ pour le plan d'actions 2016;
- Sanctuaire des Amis de Ste-Anne : Contribution municipale de 100\$ pour le soutien au développement touristique;
- Réfection des trottoirs : Services professionnels auprès de Stantec pour la somme de 6 350\$, plus les taxes applicables. Environ 800m linéaires seront réalisés.

GESTION MUNICIPALE

- Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière au programme du Fonds de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy pour l'implantation d'un nouveau parc de planche à roulettes (25 000\$);

- Corporation du Transport adapté secteur Ashuapmouchouan : Dépôt des états financiers 2015. Une relance sera également faite afin de regarder la possibilité de jumeler les deux corporations de la région afin d'uniformiser les services;
- Modification de la résolution de demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour les chemins à double vocation. L'administration a reçu les nouvelles statistiques de circulation du transport lourd dans ces secteurs soit plus de 157 000 passages par année sur les avenues des Jardins Ouest et Est et la route St-Joseph Nord;
- Confirmation de la subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réfection de l'avenue des Jardins Ouest, du chemin du Lac Rond et du chemin de la Branche-Ouest pour une somme de 414 490\$;
- Renouvellement du permis d'intervention auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Adoption du règlement 2016-002 modifiant le règlement d'imposition des frais pour les centrales d'urgence 9-1-1. La tarification passera de 0.41¢ à 0.46¢;
- Dérogation mineure lot 4 594 811 dans le secteur du Lac Ouitouche;
- Appui à une demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture à la CPTAQ pour le lot 4 594 362 situé dans le rang St-Paul;
- Suivi à la résolution d'appui pour la demande d'approvisionnement supplémentaire pour le projet de Biomoss Carbon inc. Une lettre sera transmise au ministre responsable afin de faire part des commentaires du conseil municipal à ce sujet.

SPORTS ET LOISIRS

SOCCER ☞ Dernier rappel pour le soccer. Il est encore temps d'inscrire votre enfant (de la maternelle à la 2^e année du secondaire) au coût de 25\$ par enfant. Inscription au bureau municipal



LA PETITE SÉDUCTION ☞ Demandez de joindre le groupe secret de La Petite séduction à La Doré via le Facebook de Lisa Boily Coordo Loisirs. Vous aurez en exclusivité tous les détails concernant le déroulement du tournage. Toute la population est invitée à créer des affiches personnalisées pour notre artiste invitée.

CAMP DE JOUR ☞ Le camp se tiendra du **27 juin au 5 août** inclusivement de **9h à 15h du lundi au vendredi. Service de garde de 8h à 9h et de 15h à 17h** au coût de **5\$** par jour (sur réservation).

Coût du camp pour l'été 150\$.

Nouveauté cette année. Une sortie par deux (2) semaines.

Les autres sorties auront lieu gratuitement pour tous au Moulin des Pionniers avec des activités organisées spécifiquement pour les camps de jour.

Les **inscriptions** au camp de jour auront lieu le **25 mai de 19h à 21h** à l'hôtel de ville. Vous aurez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) au **camp seulement** ou au **camp et aux activités de sortie**. Surveillez le courrier-école de vos enfants ou le Facebook pour la publicité officielle et les tarifs des sorties. Les trois animateurs de cette année sont :

- Laurie-Anne Lepage
- Simon Lepage
- Kim Michaud

SÉCURITÉ À VÉLO ☞ Au printemps, c'est le temps de ressortir les vélos. Comme on le sait, les blessures à la tête sont la cause de 60% des décès chez les cyclistes victimes d'accidents. Ce type de traumatisme est aussi à l'origine de 30% des hospitalisations. Il est important de porter le casque pour vous assurer une protection maximale. Rappelons aux jeunes et au grand public l'importance du port du casque, de la visibilité, du respect des règles de sécurité et également l'importance du partage de la route entre les cyclistes et les automobilistes.

COMMUNAUTAIRE

COLLECTE DES ORDURES ☞ L'horaire estival de la collecte des ordures débutera dans la semaine du **16 mai** avec la collecte des ordures **et** de la récupération. Dans la semaine du **23 mai**, il y aura collecte des ordures ménagères **seulement**, et ainsi de suite.

INTERNET HAUTE VITESSE ET TÉLÉPHONIE RÉSIDENIELLE ☞ **Avis à toute la population.** L'internet haute vitesse et la téléphonie résidentielle sont maintenant disponibles sur tout le territoire. Pour vous inscrire maintenant, composez le (418) 696-5692 ou info@internetsaguenay.com ou www.internetsaguenay.com

EXCRÉMENTS D'ANIMAUX ☞ Suite à de nombreuses plaintes de citoyens-marcheurs, nous vous demandons de ramasser les cadeaux indésirables de vos animaux de compagnie sur les terrains privés et, surtout, dans les **espaces verts publics**. Selon la réglementation en vigueur, règlement #2004-016 article 17 "*Tout propriétaire ou tout gardien d'un animal doit enlever les excréments tant sur la propriété publique que privée et en disposer en les déposant dans une poubelle, après les avoir placés dans un sac ou un contenant étanche et hermétiquement fermé. Tout propriétaire ou tout gardien d'un animal doit avoir en sa possession les instruments nécessaires à cette fin.*" Veuillez donc à vous prémunir de sacs de plastique adéquats lors de la marche de santé de votre (vos) animal (aux) tels que chien, cheval, etc. Une attention particulière devrait être posée pour les endroits utilisés par les marcheurs.

Également, selon la réglementation en vigueur, règlement #2004-016 article 20 : « *Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.* ». Nous recevons des plaintes pour les animaux libres qui effraient les piétons et les enfants. **Merci de votre collaboration.**

PRÉ-TIRAGE FESTIVAL DES CAMIONNEURS ☞ Le pré tirage du Festival des camionneurs aura lieu dimanche le 16 mai à 12h à la salle des Chevaliers de Colomb. Un brunch sera disponible dès 9h au coût de 10\$/adulte, 5\$/enfant de 6 à 13 ans et gratuit pour les 0-5 ans. Le comité organisateur de la Petite Séduction expliquera les grandes lignes des activités prévues lors du tournage. Bienvenue

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE ☞ La Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai et est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête ». La Municipalité vous invite à consulter les outils promotionnels de la campagne disponibles sur www.etrebiendansatete.ca et à encourager les initiatives et activités organisées sur le territoire.

CLUB BONNE ENTENTE FADOQ LA DORÉ ☞ Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Club Bonne entente FADOQ de La Doré le 11 mai à 13h30 au local du club. Que chaque membre se fasse un devoir d'être présent. Un café vous sera servi. Bienvenue

